

LES MARCHES DE L'ÉTÉ 2022

07 81 42 18 31



Randonnées accompagnées
à la découverte du Haut-Pilat



◀ (Matin) ou ▶ (Après-midi) = ½ journée (environ 10 km)

● = Journée (environ 17 km) - prévoir un pique-nique

VENDREDI 8 JUILLET ▶

Jonzieux
Place de l'église, 8h30

MERCREDI 13 JUILLET ●

Planfoy
Parking derrière l'église, 9h

VENDREDI 15 JUILLET ▶

Saint-Régis-du-Coin
Place de l'église, 8h30

MERCREDI 20 JUILLET ▶

Marlhes
Place de l'église, 14h

VENDREDI 22 JUILLET ●

Saint-Romain-les-Atheux
Parking du cimetière, 9h

MERCREDI 27 JUILLET ▶

Tarentaise
Place de l'église, 14h

VENDREDI 29 JUILLET ▶

Le Bessat
Parking La Croix de Chaubouret, 8h30

MERCREDI 3 AOÛT ▶

Saint-Genest-Malifaux
Parking après le camping, 14h

VENDREDI 5 AOÛT ●

Marlhes
Place de l'église, 9h

MERCREDI 10 AOÛT ▶

Saint-Régis-du-Coin
Place de l'église, 8h30

VENDREDI 12 AOÛT ▶

Jonzieux
Place de l'église, 14h

MERCREDI 17 AOÛT ▶

Tarentaise
Place de l'église, 8h30

VENDREDI 19 AOÛT ●

Le Bessat
Parking La Croix de Chaubouret, 9h

MERCREDI 24 AOÛT ▶

Planfoy
Parking derrière l'église, 14h

VENDREDI 26 AOÛT ▶

Saint-Genest-Malifaux
Parking Complexe sportif, 8h30

MERCREDI 31 AOÛT ▶

Saint-Romain-les-Atheux
Parking Salle polyvalente, 14h

Inscription obligatoire au **07 81 42 18 31** au plus tard la veille de la marche choisie.

Nombre de places limité pour le confort de la balade. Merci de votre compréhension.

◆ **Encadrement** : toutes les sorties sont conduites par des Guides Animateurs du Pilat et encadrées par un accompagnateur en montagne Breveté d'État.

◆ **Équipement** : de bonnes chaussures sont indispensables, vêtements appropriés selon la météo. Prévoyez d'emporter de l'eau, des biscuits ou barres énergétiques, etc.

◆ **Météo** : suivant les conditions, nous nous réservons la possibilité de modifier ou d'annuler la sortie.

◆ **Les animaux ne sont pas autorisés**

◆ **Sécurité** : Restez à l'intérieur du groupe et ne devancez pas le guide de tête. Ne vous écartez pas du chemin sur lequel vous êtes conduit. Ne traversez pas les routes avant d'y avoir été autorisé.

◆ **Le non-respect de ces règles ne pourrait être que le fait de votre propre initiative, et donc de votre propre responsabilité**